

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Chantier-de-l-EPR-BOUYGUES-en>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Vidéos > **Chantier de l'EPR : BOUYGUES en correctionnelle pour travail illégal**

10 octobre 2014

Chantier de l'EPR : BOUYGUES en correctionnelle pour travail illégal

Émission Secrets d'info sur France Inter du vendredi 10 octobre 2014

<https://www.franceinter.fr/emission-secrets-d-info-chantier-de-l-epr-bouygues-en-correctionnelle-pour-travail-illegal>



PPI La Hague

Enquête sur l'une des plus grosses affaires de travail illégal mise à jour en France.

Par Pascale Pascariello

Après près de 3 ans d'enquête, un procès va s'ouvrir les 21, 22 et 23 octobre prochain, au Tribunal correctionnel de Cherbourg, procès qui risque de ternir un peu plus l'image de l'EPR, le futur réacteur nucléaire en construction à Flamanville (Manche). Ce chantier dirigé par EDF accuse un retard de 4 ans et un surcoût de 5 milliards d'euros.

L'entreprise Bouygues, en charge du bétonnage et du ferrailage sur le chantier, est poursuivie pour avoir employé illégalement près de 500 ouvriers, polonais et roumains, via deux sociétés, Elco et Atlanco. En charge de l'enquête, les gendarmes de l'OCLTI, l'Office centrale de lutte contre le travail illégal, ont découvert que ces salariés avaient des salaires inférieurs au SMIC, des horaires très flexibles, pas de congés payés et ne bénéficiaient d'aucune couverture sociale.

En juin 2011, les inspecteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire signalent à Bouygues qu'ils ont constaté des situations de travail illégal sur le chantier.